

LES
inspirations

ÉCO • AFRIQUE



ZOOM

Maroc-Afrique, vers la création d'une banque de l'import-export **P. 21**

ACTUALITÉ

«Action Lumière», le Burkina Faso détaille ses projets au Maroc **P. 24**

OPÉRATEUR DE LA SEMAINE

Buzzichelli Maroc multiplie les chantiers **P. 25**

LE MARCHÉ DE LA SEMAINE

Le Congo à l'heure de la diversification **P. 26**

Investissements

Pourquoi l'Afrique anglophone a-t-elle la cote ?

P. 22-23



BILLET

Oumar Baldé
o.balde@leseco.ma

Croissance africaine

Après avoir pendant longtemps été associée à la pauvreté et à l'instabilité politique, l'Afrique est subitement devenue, ces derniers temps, synonyme de croissance, de progrès et d'essor économiques. Le continent est désormais désigné comme celui de l'avenir. Face à une crise qui semble indiquer l'épuisement du modèle économique des pays développés, les investisseurs se tournent désormais vers cette terre toujours décrite comme de pauvreté. Dans ce monde où le taux de croissance est honteusement confondu au niveau de développement humain, on ne cesse désormais de nous ressasser les performances des économies africaines en ne se basant que sur des chiffres et des prévisions. Il est vrai que certains pays africains forcent le respect au regard de leurs progrès économiques. Ils constituent un véritable potentiel en matière de développement dans le futur. Cependant, on devrait également savoir que lorsqu'on parle de potentiel en Afrique, c'est parce qu'il n'y a pas grand-chose. Dans de nombreux pays, les infrastructures de base n'existent pas ou sont obsolètes. Parfois, le minimum n'y est pas assuré. Si on vous parle de potentiel de croissance, il faut donc comprendre que presque tout est à construire et non pas que le continent réalise des miracles économiques. À bon entendre... ●

Congestion des ports, le Cameroun s'inspire du Maroc

Dans le cadre de la coopération maroco-camerounaise, la Douane marocaine a accueilli, du 14 au 19 septembre, une importante délégation de représentants des secteurs public et privé du Cameroun. Celle-ci souhaitait s'enquérir de l'expérience marocaine en matière de magasins et aires de dédouanement (MEAD). Des visites ont ainsi été effectuées sur site à Casablanca et à Tanger, en plus des rencontres avec des exploitants. Les échanges entre les deux parties ont concerné la mise en place des MEAD, du dispositif juridique qui les sous-tend et de leur fonctionnement sur un plan opérationnel. Le Cameroun essaie de trouver des solutions aux problématiques de congestion des ports, et d'améliorer la fluidité des flux commerciaux, et plus généralement de la compétitivité de la logistique.

Vers une hausse des dessertes aériennes vers le Tchad

Le Maroc et le Tchad viennent de signer trois accords de coopération relatifs aux secteurs des infrastructures, des services aériens et de la formation. L'accord relatif aux services aériens prévoit le renforcement du trafic aérien entre les deux pays et l'accroissement de sa fréquence. Il est à rappeler que RAM a récemment inauguré une ligne Casablanca-N'Djamena. Enfin, les deux pays vont bientôt tenir un forum économique afin de booster leurs échanges commerciaux.

Les tarifs vers l'Afrique freinent le business

La cherté des billets d'avion à destination de l'Afrique constitue-t-elle un han-



Ebola fait reporter le Sommet Inde-Afrique

Initialement prévu en décembre prochain, le 3^e Sommet Inde-Afrique a été reporté à l'année prochaine. En cause, le gouvernement indien évoque la propagation de l'épidémie mortelle d'Ebola en Afrique de l'Ouest qui rend risquée l'organisation du sommet à New Delhi à cause des normes de sécurité sanitaire à respecter. Cette rencontre devait réunir des représentants de 50 pays africains en Inde. Cependant, la progression du virus, qui a déjà tué plus de 2.600 personnes en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone a fait reculer le gouvernement indien.

dicap au développement des relations économiques entre le Maroc et le reste du continent ? Oui, répond-on auprès des hommes d'affaires. La question a été soulevée lors de la conférence-débat organisée par la Chambre de commerce britannique au Maroc et Les ÉCO. Des voix s'élèvent afin que «les tarifs vers l'Afrique soient revus à la baisse».

Boeing, grosse commande pour Ethiopian Airlines

L'avionneur américain Boeing a annoncé la commande de vingt appareils 737 MAX 8 par la compagnie aérienne Ethiopian Airlines. D'une valeur de 2,1 milliards de dollars au prix catalogue, il s'agit de la plus importante commande en nombre d'appareils jamais souscrite auprès de Boeing par une compagnie africaine. Elle com-

prend une option pour l'achat de 15 appareils supplémentaires. «Cette commande illustre notre engagement à devenir d'ici 15 ans (...) la compagnie aérienne leader en Afrique en transportant 18 millions de passagers par an», a affirmé le PDG d'Ethiopian Airlines Tewolde Gebremariam.

Wafa Assurance, appétit africain

Après avoir confirmé la création d'une filiale au Cameroun, annoncée par les Éco, Wafa Assurance ne compte pas s'arrêter là. En effet, l'assureur entend se déployer dans d'autres pays du continent, notamment en Côte d'Ivoire, au Gabon et au Congo. Cette ambition est portée par le bon démarrage de sa filiale tunisienne dont l'activité a démarré l'année dernière, et qui a pu réaliser un chiffre d'affaires de 118 MDH.

AGENDA

WAPIC

(18-19 novembre-Lagos)

La Convention de l'industrie énergétique d'Afrique occidentale se déroulera à Lagos les 18 et 19 novembre. La 11^e édition de cette conférence et exposition, bien établie et de haut niveau, consacrée à l'énergie, rassemblera de nouveau les gouvernements, les services publics, les consultants et les investisseurs afin de discuter des défis des marchés locaux, du renforcement des capacités et de l'investissement. Elle s'inscrit dans le cadre de l'initiative Power Africa des États-Unis, avec une promesse d'investissement de 2,5 milliards de dollars.

1^{er} sommet ACRIS

(Addis-Abeba, du 17 au 19 novembre)



Le 1^{er} Sommet africain des infrastructures résilientes au climat (ACRIS) se tiendra du 17 au 19 novembre à Addis-Abeba. Ce sommet permettra d'examiner les moyens de relever le défi dans les secteurs des nouvelles technologies de l'information, de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de l'eau, qui sont les plus concernés par le changement climatique sur le continent africain et qui ont besoin d'infrastructures résilientes, a indiqué l'Union africaine (UA).



Cette banque pourrait donner un véritable coup de pouce aux entreprises exportatrices.

Chaque année, on enregistre environ 50 milliards de dollars d'investissement dans le continent, et le plus souvent ce sont des entreprises venues d'ailleurs qui empoignent le plus gros de cette somme», ajoute-t-il. Un soutien financier à l'import-export pourrait davantage valoriser l'action de promotion des exportations menée par le département du Commerce extérieur via Maroc Export.

Monsieur Afrique

En plus de cet établissement, les acteurs économiques voient aussi la nécessité de désigner un organe ad hoc qui aura en charge de coordonner la politique africaine du Maroc. C'est notamment le cas d'Abdou Diop, du cabinet Mazars. «Il est temps que le Maroc ait un Monsieur Afrique», a-t-il conseillé en guise de contribution lors de ce débat dont le panel était constitué de Nour El Houda El Marrakchi, directeur de la promotion économique et de la coopération au ministère des Affaires étrangères et de la coopération, ainsi que de Balkacem Boutayeb, expert consultant. Lors de leurs différentes interventions, ces panélistes ont mis en avant les acquis et les succès de la diplomatie politico-économique sur le continent. On compte au moins 37 pays dans lesquels sont implantées des sociétés marocaines, parmi lesquels 22 grandes entreprises. Autre indicateur, «la plupart des pays ayant des relations étroites avec le Maroc ont mis en place des expériences similaires aux plans sectoriels marocains», s'est notamment félicitée Nour El Houda El Marrakchi.

Maroc-Afrique

Vers la création d'une banque de l'import-export

● Afin de concrétiser les actions de promotion menées par le département de l'Industrie et du commerce extérieur, les exportateurs appellent à la création d'une banque de l'import-export. La proposition a été faite lors de la conférence-débat mensuelle organisée par la Chambre britannique de commerce au Maroc en partenariat avec Les ÉCO.

«**P**ourquoi ne pas créer au Maroc une banque de financement de l'import-export ? Car aujourd'hui, cela est devenu un grand besoin afin de soutenir les échanges extérieurs du pays». Cette idée a été émise par le vice-président de l'Association marocaine des exportateurs (ASMEX), Mohamed Hmidouche,

également ancien haut-fonctionnaire de la Banque africaine de développement (BAD). La proposition a été faite jeudi 18 septembre à Casablanca, lors de la conférence-débat mensuelle organisée par la Chambre britannique de commerce au Maroc, en partenariat avec Les ÉCO sous le thème «L'Afrique, la nouvelle dimension du Maroc». Pour

Hmidouche, qui porte également les casquettes de président d'Inter Africa Capital et de fondateur du Moroccan Business Forum en Grande-Bretagne, cette banque pourra apporter un véritable coup de pouce aux entreprises marocaines dans leur orientation africaine, notamment les PME/PMI. «Il y a un déficit d'exploitation marocaine en Afrique.

Attijariwafa bank

partenaire de votre dossier Afrique



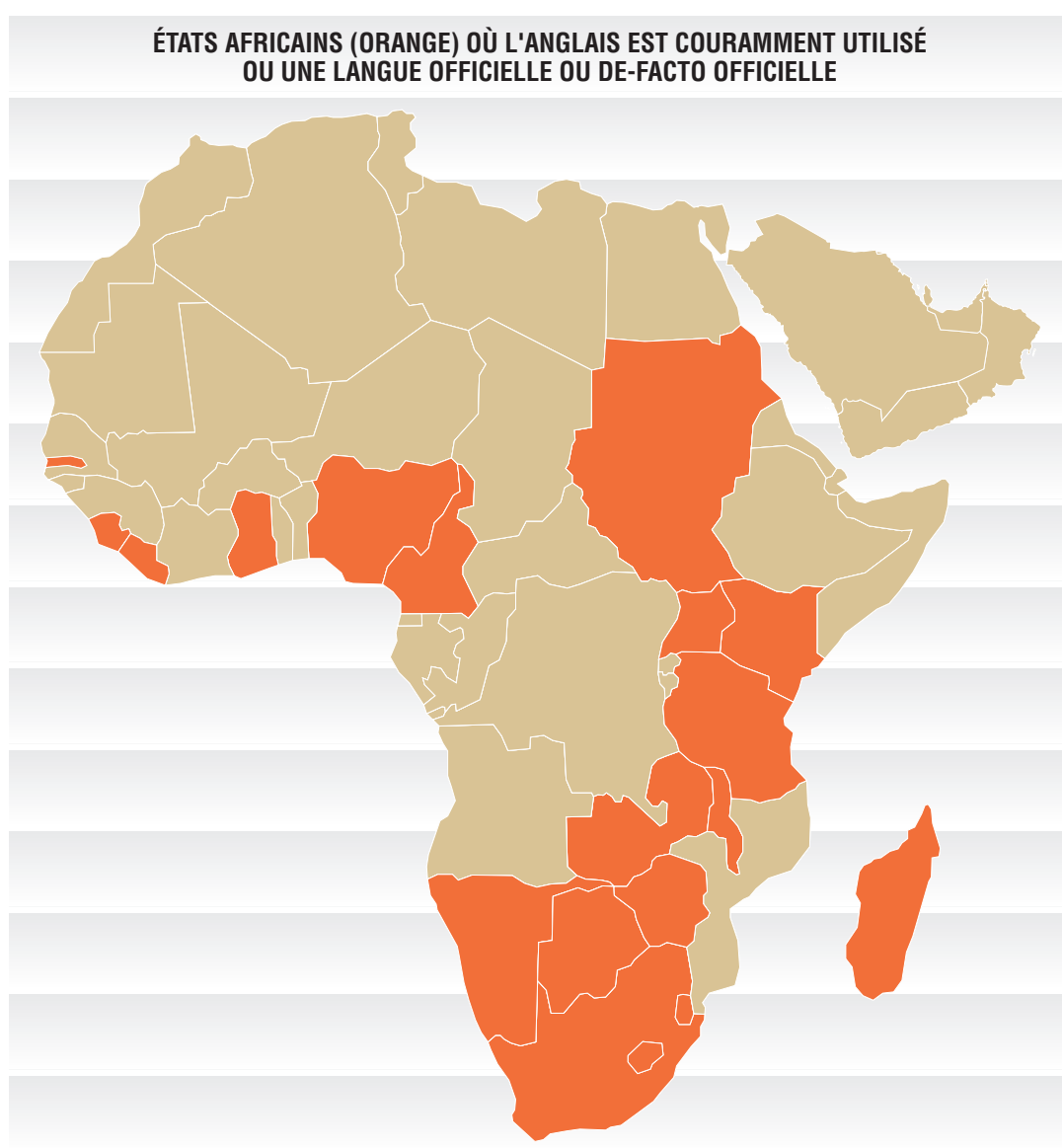
التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Investissements

Pourquoi l'Afrique anglophone a-t-elle la cote ?

● La croissance africaine est tirée essentiellement par les économies des États anglophones, notamment le Nigeria et l'Afrique du Sud. Zoom sur les raisons du dynamisme de ces économies que les investisseurs marocains tardent encore à percer.

Le royaume commerce assez intensément avec les pays d'Afrique anglophone, mais peine encore à y imposer le label «Maroc S.A.», contrairement à la percée en cours dans les États francophones. Pourtant, la vingtaine de pays du continent, ayant adopté l'anglais comme langue officielle, constitue le moteur de l'économie africaine au Sud du Sahara. Hormis la Côte d'Ivoire et les riches États francophones de l'Afrique Centrale (Gabon, RD Congo), tous les autres pays, anciennement colonisés par la France, apparaissent comme des «nains» face aux États anglophones, beaucoup plus dynamiques économiquement. Les derniers indices de compétitivité économique publiés annuellement par le World Economic Forum (WEF) sont là pour le confirmer. Dans le top 5 africain, tous sont anglophones, à l'exception du Maroc (4e), qui talonne l'île Maurice, l'Afrique du Sud, le Rwanda et se place devant le Botswana. Côté échanges commerciaux également, la part des pays anglophones dépassent de très loin celle des économies francophones. À eux seuls, les



géants sud-africains et nigériens en représentent plus du quart. Ces dernières années, un autre État anglophone de la région ouest-africaine fait également parler de lui. Le Ghana, puisque c'est de lui qu'il s'agit, affiche des indicateurs économiques très encourageants et est en phase de damer le pion à ses voisins francophones régionaux, comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Chez les analystes et autres spécialistes des questions africaines, on explique ce dynamisme des États anglophones par plusieurs facteurs. L'héritage colonial continue encore de déterminer les destinées des États africains. «Les pays anglophones ont hérité le pragmatisme du système anglo-saxons», rappelle Alioune Gueye, P-DG d'Afrique Challenge, basé à Casablanca. «Dans les pays francophones, une bonne partie de la formation a été orientée pour avoir des juristes et autres littéraires alors que chez les voisins de culture anglo-saxons, on retrouve plus une formation plus concrète : scientifiques, ingénieurs, etc», ajoute Alioune Gueye. Un autre facteur est également évoqué, et qui a trait au processus de peuplement de certains pays majoritairement anglophones en Afrique de l'Est notamment. «Il s'agit le plus souvent de populations ayant des origines indiennes, donc de la même famille que certaines populations asiatiques. Cette proximité culturelle a favorisé les échanges entre ces deux zones géographiques», ajoute notre expert. À cela, s'ajoute l'avantage de communiquer avec la langue internationale la plus parlée au monde : l'anglais. ●

Le virage anglophone du Rwanda

Ancienne colonie belge et francophone, le Rwanda, indépendant depuis 1962, a brusquement décidé d'abandonner le français au profit de l'anglais. Ce changement de langue et peut-être de destin, a été acté en 2008 par l'actuel chef d'État, Paul Kagamé. «Nous donnons la priorité à la langue qui rendra nos enfants plus compétents et qui servira notre vision de développement du pays», déclarait-il alors. Pour le président rwandais, l'anglais est meilleur pour les affaires et facilite l'intégration du pays à la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), dont les membres que sont le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie sont anglophones. Moins d'une décennie plus tard, ce petit État de la région des grands lacs ravagé par un génocide en 1994 fait plutôt parler de lui par ses performances économiques qu'autre chose. De l'extérieur, le passage à la langue anglaise ne semble pas se faire sentir sur l'évolution du pays. Au contraire, malgré sa dépendance à l'aide extérieure et aux cours des produits primaires (thé, café), le Rwanda est plutôt bien noté en ce qui concerne ses progrès importants en matière de gouvernance. En 2014, son économie devrait réaliser un taux de croissance de 6%, soit plus que les 4,6% de 2013.



PR. MUSTAPHA

MACHRAFI

Université Mohammed V-Rabat

«Il faut s'adapter à la culture des affaires de ces pays»

● Pour le professeur Mustapha Machrafi, spécialiste des questions africaines, faire des affaires en Afrique et particulièrement en Afrique anglophone nécessite une adaptation à la culture des affaires dans ces pays, mais aussi aux institutions, et contraintes propres à chaque secteur et à chaque pays.

Les ÉCO : Qu'est-ce qui différencie l'Afrique anglophone de l'Afrique francophone ?

Mustapha Machrafi : D'un point de vue de la culture des affaires dans ces deux groupes de pays il y a des différences clairement identifiables. Les différences de cultures des affaires peuvent aussi varier d'un pays à un autre au sein du même groupe que l'on se situe en Afrique Australe, Centrale ou de l'Ouest. Les différences peuvent exister aussi dans le degré de l'intégration régionale et des communautés économiques régionales. En effet, un certain nombre de pays d'Afrique ont ce qu'on appelle une monnaie commune le Franc CFA. Le fait d'avoir une même monnaie facilite la régulation institutionnelle. Les structures économiques et les institutions diffèrent également entre Afrique anglophone et Afrique francophone. Par conséquent, cela détermine le degré de compétitivité des économies.

Quelles est la principale force de l'Afrique anglophone ?

Il ne faut pas considérer l'Afrique

anglophone comme un tout homogène. Certains pays anglophones connaissent des défaillances institutionnelles énormes et des problèmes socio-économiques insurmontables, comme la pauvreté, le chômage, l'absence de la démocratie, un niveau de développement humain très faible, des problèmes d'urbanisation, des infrastructures faibles, etc. Nous pouvons donner l'exemple du Libéria ou de la Sierra Leone. Ce dernier est l'un des pays les plus pauvres de la planète. Si nous prenons des pays comme le Malawi ou le Zimbabwe nous pouvons trouver les mêmes problèmes d'enclavement dont souffrent certaines économies africaines. Cependant, il faut noter que certaines économies, comme celle de l'Afrique du Sud, du Ghana, du Nigeria, du Kenya ou du Botswana sont des économies fortes soit à cause du développement d'un tissu industriel fort, ou la possession de ressources énergétiques et des ressources naturelles, ou l'inscription dans un processus de gouvernance avec des institutions relativement efficace. De toute façon, les forces des écono-

mies de l'Afrique anglophone nous pouvons les trouver chez les pays de l'Afrique francophone. Toutefois, la langue peut faciliter l'intégration des économies dans d'autres groupements politiques et économiques au niveau mondial qui peuvent avoir un impact sur la compétitivité.

Sur le plan politique, est-ce que le système hérité de la colonisation a toujours un impact sur le système des institutions ?

Il est vrai que la colonisation a eu une influence sur les structures politiques des États africains. Après les indépendances, les États africains ont hérité d'institutions politiques et institutionnelles qui ont essayé de changer, de modifier ou supprimer... etc. La construction des systèmes politiques a une influence sur la consolidation de l'État comme institution en Afrique. Certains pays ont essayé de construire un système politique opposé à celui hérité de la colonisation, d'autres ont essayé de garder des institutions et de les transformer, alors que d'autres États sont toujours en quête d'institutions politiques et de

la construction d'un système des institutions. Il ne faut pas non plus croire que le système des institutions est uniquement déterminé par «les institutions de la colonisation». Des civilisations africaines ont bien existé avant la colonisation et ont su développer des formes institutionnelles vernaculaires adaptées à leur contexte. Il faut aussi être prudent au niveau de tout déterminisme de la colonisation que ça soit au niveau économique, politique ou culturelle.

Économiquement parlant, comment jugez-vous l'évolution de ces pays ?

Sur le plan économique il y a des pays comme l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Kenya, le Ghana ou le Botswana qui ont su s'inscrire sur des sentiers de croissance et développer des institutions relativement efficaces malgré les accidents de parcours que peuvent présenter, dans certains cas, l'alternance au niveau du pouvoir. Ce groupe de pays a réussi par exemple à assainir leur situation macroéconomique et leurs entreprises sont présentes dans les autres pays de la région. Néanmoins, des problèmes d'exclusion, de pauvreté de chômage, de création d'emploi, d'inégalités sont aussi flagrants. Le contraste est clairement observable comme dans les autres parties du continent.

Comment le Maroc peut-il réussir à percer ces marchés ?

Il faut noter que certains pays africains expriment une réelle attente par rapport aux investissements marocains. Le Maroc peut percer s'il arrive à déceler les opportunités (qui sont multiples) dans chaque marché et au niveau de chaque niche. Bien sûr faire des affaires en Afrique et particulièrement en Afrique anglophone nécessite une adaptation au niveau de la culture des affaires dans ces pays, des institutions, des contraintes propres à chaque secteur et à chaque pays. Certains pays africains sont déjà implantés sur ces marchés et par conséquent des barrières peuvent exister pour les nouveaux entrants marocains. Une stratégie prudente, active et efficace est nécessaire. Pour cela, il faut conjuguer les efforts de tous les acteurs marocains qui ont des intérêts dans ces marchés.

●●●
«Pour intégrer cette partie du continent, une stratégie prudente, active et efficace s'impose».

«Action Lumière»

Le Burkina Faso détaille ses projets au Maroc

● La première étape de la caravane «Action Lumière» s'est arrêtée au Burkina Faso où le gouvernement invite les entreprises marocaines à prendre part au vaste programme d'électrification.



La mission d'affaires marocaine «Action Lumière» intéresse le Burkina Faso. Hier, lundi 22 septembre, près de 200 participants ont pris part au symposium sur les relations maroco-burkinabèes et aux rencontres B to B entre professionnels de l'énergie des deux pays. L'événement s'est tenu dans l'imposant hôtel Laico à Ouagadougou, en présence également des ministres du Commerce extérieur des deux États, Mohamed Abbou et de son homologue burkinabè, Arthur Kafando. Et la bonne nouvelle est que le choix du Burkina Faso est porteur d'espoir. «*La demande est là, elle est très forte*», résume le ministre burkinabè, qui a détaillé à la délégation marocaine le plan d'action prioritaire de la poli-

tique sectorielle de l'énergie adoptée par le gouvernement en octobre 2013. Pour les opérateurs nationaux, il s'agira alors de faire preuve d'efficacité, voire d'agressivité en termes d'offre afin de remporter des parts dans la litane de projets que le Burkina Faso compte concrétiser. Le pays prévoit en effet d'électrifier 620 localités, notamment les chefs-lieux de commune qui devront être raccordés au réseau national d'ici à 2015. D'autres projets d'envergure sous-régionale sont également dans le pipe : une interconnexion de 225 kilovolts entre le Ghana et le Burkina Faso, d'une capacité de 100 mégawatts, mais aussi celle allant du Nigéria au Bénin en passant par le Burkina Faso et le Niger, sans parler de la centrale thermique de 70 à

●●●
Le Burkina Faso prévoit d'électrifier 620 localités, notamment les chefs-lieux de commune qui devront être raccordés au réseau national d'ici à 2015.

100 mégawatts qui sera développé dans le cadre d'un partenariat public-privé, ainsi que de 2 centrales solaires photovoltaïques de 20 à 30 mégawatts. Ce pays qui n'en est qu'à un peu plus de 16% d'électrification et de 28,80% de couverture électrique, ambitionne également de se lancer dans les énergies renouvelables à travers «*la promotion et la vulgarisation de l'utilisation du chauffe-eau solaire*» en plus de la réalisation de 5 projets de barrages hydroélectrique.

Financement

Le Burkina apparaît donc comme un marché à fort potentiel pour le secteur national de l'énergie. Seulement, le gouvernement n'a pas encore réussi à trouver le financement nécessaire à la concrétisation de tous ces projets. «*Nous sommes également à la recherche de financement*», a ajouté le responsable burkinabè. La partie marocaine peut notamment profiter de l'essor de Casa Finance City pour mieux jouer aussi bien sur le front de bailleurs de fonds que sur l'obtention des projets dans ce pays où l'expertise marocaine est très demandée. D'ailleurs, certaines entreprises du secteur comme la Fabricelec sont déjà présents dans ce marché, elle est chargée d'assurer l'éclairage de plusieurs localités. ●



Nous devons penser sérieusement à l'intégration de nos marchés respectifs à travers la mise en place d'une nouvelle génération d'accords de coopérations commerciales et économique.

Mohamed Abbou
Ministre délégué au Commerce extérieur



Nous avons d'importants projets à mettre en œuvre mais nous avons également besoin d'investissements et financements.

Arthur Kafando
Ministre burkinabè du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat



Nous souhaitons une plus forte présence des PME marocaines dans le secteur électrique au Burkina Faso.

Zahra Maafiri
DG de Maroc Export

Quatre conventions signées à Ouagadougou

Quatre conventions ont été signées hier à Ouagadougou entre la délégation marocaine et son homologue burkinabè. Il s'agit d'une convention liant Maroc Export à l'APEX Burkina (Agence pour la promotion des exportations du Burkina Faso), et d'une autre entre Maroc Export et la Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat du Burkina Faso. D'autre part, la Fédération nationale de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables (FENELEC) a également signé une convention avec le Syndicat des entreprises de l'électricité et assimilées du Burkina Faso (SEEA/B). Enfin le Laboratoire marocain public d'essais et d'études (LPEE) et la Société nationale de l'électricité du Burkina Faso ont également conclu une convention. L'ensemble de ces accords vise à renforcer la coopération, voire l'investissement dans ce secteur entre le Maroc et le Burkina Faso.



BILLET

Thierry Ekouti,
Dir. pub - Le Quotidien de
l'Économie (Cameroun)

Démarche maligne

Le gouvernement camerounais vient de prendre la décision d'interdire la production locale et l'importation du whisky en sachet et en bidon. D'une part, cette décision vient résoudre le problème de la circulation du whisky en sachet qui est largement consommé, y compris par les jeunes, et même les mineurs en raison de son prix bon marché et de sa vente qui n'est pas réglementée. D'autre part, elle menace des milliers d'emplois. L'État camerounais est donc pris entre le marteau de la protection de la jeunesse et de la santé publique et l'enclume de la préservation des emplois dans un pays où le taux de sous-emploi avoisine les 75%.

Pour résoudre ce qui s'apparente manifestement à un dilemme, le gouvernement a adopté une démarche plutôt maligne. L'interdiction en question est en effet adossée à la mise en application de la norme camerounaise en matière de boissons spiritueuses. Laquelle norme recommande un conditionnement dans les bouteilles et non dans des sachets. Du coup, au lieu d'interdire immédiatement la commercialisation du whisky en sachet comme le demandaient les associations des consommateurs, l'État accorde deux années pour «l'écoulement des stocks». Mais, selon toute vraisemblance, ce long délai vise à donner du temps aux entreprises du secteur pour remplacer leurs équipements par ceux qui pourront produire les conditionnements autorisés.

Coup de pouce à l'investissement

● Treize sociétés bénéficieront de nombreux avantages fiscaux, douaniers et administratifs en vertu d'une loi votée en avril 2013.

Treize entreprises ont signé, le 9 septembre dernier avec le gouvernement camerounais, des conventions d'investissement pour un montant d'environ 180 milliards de FCFA, soit quelque 360 millions de dollars. Ces entreprises qui sont nouvelles ou anciennes sur le territoire camerounais sont issues de cinq secteurs d'activités différents, à savoir l'agro-industrie (6 entreprises), l'industrie sidérurgique et métallurgique (3), l'industrie extractive (1), l'industrie chimique (1) et l'industrie du bâtiment (2). Avec ces conventions, ces entreprises vont bénéficier des avantages fiscaux, administratifs et douaniers prévus par la loi du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé au Cameroun. Et ces mesures incitatives couvrent aussi bien la phase d'installation que la phase d'exploitation. Par exemple, dans la phase d'installation qui est fixée à un maximum de cinq ans après la signature de la convention, la loi prévoit diverses exonérations. Parmi elles, on a celle des droits d'enregistrement des actes de création ou d'augmentation du capital, celle de la TVA sur les prestations de service liées à la mise en place du projet et provenant de l'étranger, celle de la patente, celle des taxes et droits de douane sur tous les équipements et matériels liés au programme d'investissement... Quant à la phase d'exploitation qui, elle, ne saurait excéder 10 ans, les conventions signées le 9 septembre donnent droit à des exemptions ou des réductions pour le paiement de certaines charges. À l'instar des impôts sur les sociétés, sur les bénéficiaires et sur le revenu des capitaux mobiliers, etc.

Avantages administratifs

Sur le plan administratif, la loi donne, entre autres, à l'investisseur «le droit de payer directement à l'étranger les fournisseurs non-résidents de biens et services nécessaires à la conduite de ses activités». Ce texte permet aussi «le libre transfert des dividendes et du produit de la cession d'action en cas de



désinvestissement». En outre, les investisseurs ont le droit «d'encaisser et de conserver librement à l'étranger les recettes liées à leurs opérations, les produits et les dividendes de toute nature des capitaux investis...». Dans le même ordre d'idées, le gouvernement s'engage à simplifier la procédure d'obtention de l'agrément et à faciliter la délivrance des titres fonciers et baux

BTP, chimie et parachimie, sidérurgie et métallurgie et agro-industrie... leurs secteurs d'activité.

emphytéotiques. Idem pour la délivrance des certificats de conformité environnementale aux projets d'investissements concernés et celle des titres de séjour et permis de travail au personnel expatrié impliqué dans le projet. En signant lesdites conventions pour le compte de l'État du Cameroun, Emmanuel Bondé, ministre des Mines et de l'industrie, a martelé que «la loi du 18 avril 2013 est pour les investisseurs une opportunité pour promouvoir leurs affaires et pour le gouvernement un précieux outil de mobilisation de nouveaux investissements». Pour sa part, Marthe Angeline Minja, directeur géné-

ral de l'Agence de promotion des investissements a indiqué que de nombreuses autres demandes sont actuellement en étude.

Baisse des IDE de 15%

Pour qu'une entreprise soit retenue, quatre conditions ont été définies par le législateur camerounais. D'abord, il faudrait que ses activités créent des emplois pour les Camerounais à concurrence d'un emploi au moins pour chaque tranche de 5 millions à 25 millions de FCFA d'investissements. On a ainsi appris que les activités des 13 entreprises bénéficiaires de cette loi vont générer environ 3.000 emplois directs. Ensuite, il est demandé que les exportations annuelles de ces activités représentent 10 à 25% du chiffre d'affaires hors taxes. Par ailleurs, les ressources naturelles nationales doivent représenter 10 à 25% de la valeur des intrants. Et enfin, l'activité doit contribuer à la valeur ajoutée à hauteur de 10 à 30% de son chiffre d'affaires hors taxes. Coïncidence ou pas : la signature de ces conventions d'investissement intervient au moment où l'on apprend que les investissements directs étrangers au Cameroun ont connu une baisse de l'ordre de 15% entre 2012 et 2013, passant de 826,8 à 696,4 millions de dollars.

PAR **JULIEN CHONGWANG**
Le Quotidien de l'Économie -
Douala - Cameroun

Le Congo à l'heure de la diversification

● Le Congo, l'un des pays visités actuellement par la caravane Maroc Export est l'un des plus dotés en ressources naturelles en Afrique. Cependant, son économie, basée essentiellement sur l'exploitation pétrolière, doit se diversifier.

Des richesses naturelles en abondance, mais une population qui vit encore sous le seuil de la pauvreté. À l'instar de plusieurs pays de l'Afrique centrale, le Congo peine encore à mettre ses ressources abondantes au service du développement de son économie. Cet état de 342.000 km² a pourtant un bel avenir économique devant lui, à condition de s'engager dans la voie d'une valorisation rationnelle et équitable de son potentiel. Pour le moment, il doit encore stabiliser son taux de croissance en dents de scie au fur et à mesure des années. En 2014, le cabinet Coface lui prédit un accroissement de 4,8% de son PIB, soit 1 point de moins qu'en 2013, après un 3,8% en 2012. Quant à l'inflation, elle devrait se stabiliser à 3% au terme de l'année en cours, après une hausse de 5,3% l'année dernière. La dette publique représente pour sa part 21,7% du PIB. En ce qui concerne la dette extérieure, elle est «devenue négative». Le pays affiche donc à l'heure actuelle un faible risque de surendettement malgré des crédits octroyés dernièrement par la Chine. Globalement, les indicateurs macro-économiques sont assez

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES				
	2011	2012	2013	2014
Croissance PIB (%)	3,4	3,8	5,8	4,8
Inflation (moyenne annuelle)	1,8	5,0	5,3	3,0
Solde budgétaire* / PIB (%)	16,4	6,4	14,3	15,5
Solde courant / PIB (%)	5,8	-1,3	7,5	5,1
Dette publique / PIB (%)	30,3	26,2	21,8	21,7

SOURCE : COFACE

encourageants. «Cependant, de nombreux défis restent à relever. Un important décalage persiste entre la croissance du PIB et le

la production d'or noir devrait reculer pour la quatrième année consécutive», ajoute Coface.

L'économie congolaise reste largement dominée par le secteur pétrolier (65% du PIB, 75% des recettes de l'État et 80% des exportations). Cependant, la production des champs en exploitation décline et le pays pourrait se trouver confronté, à long terme, à un épuisement de ses réserves d'hydrocarbures. Le nombre de barils produits en 2014 pourrait être ramené à 92 millions alors qu'il se montait encore à 115 millions en 2010. Le secteur non pétrolier, pour sa part, devrait continuer à bénéficier des investissements de l'État et des financements en prove-

Le BTP, les télécommunications et l'agriculture sont des secteurs en forte croissance.

maintien dans la pauvreté de près de la moitié des Congolais», observent les analystes de Coface.

Diversification

Pour ce qui est de l'exploitation des ressources, «l'activité devrait rester soutenue en 2014 dans le secteur non pétrolier tandis que

nance de Chine. Le BTP, les télécommunications et l'agriculture figurent parmi les secteurs en forte activité. Idem pour la production artisanale de diamants et d'or, dont la prospection et l'exploration sont en plein essor. Cependant, l'exploitation du minerai de fer (réserves estimées à plus de 10 milliards de tonnes) n'en est qu'à ses débuts et de nombreux projets sont retardés faute, notamment, d'infrastructures de transport suffisantes.

Défis

À court et moyen termes, le Congo doit également relever plusieurs défis. Parmi ces derniers, la faiblesse de la gouvernance et un climat des affaires difficile. Ces facteurs «entravent le développement du secteur privé et la croissance», note Coface qui voit en même temps que des «efforts de réforme sont toutefois réalisés par les autorités». On parle ainsi de la mise en place de règles visant à remédier au caractère procyclique de la politique budgétaire.

●●●
La croissance du pays est en dents de scie. La Coface lui prévoit pour son PIB une progression de 4,8% soit 1% de moins qu'en 2013.

FICHE PAYS CANGO

Taille
4,1 millions de consommateurs

Monnaie
franc CFA

PIB
18,5 milliards de dollars

Croissance PIB
4,8% en 2014

Région économique :
Afrique Centrale

Doing Business 2014 :
185e / 189

Risque pays



UNE SITUATION POLITIQUE RELATIVEMENT CALME EN DÉPIT DE TENSIONS SOUS-JACENTES

Le président Sassou N'Guesso, réélu pour un mandat de sept ans en juillet 2009 et le Parti congolais du travail, continuent de dominer la vie politique. Ce mandat devrait être son dernier si la Constitution n'est pas amendée. En dépit des questions portant sur la légitimité du régime et de tensions sociales et intercommunautaires sous-jacentes, la situation demeure relativement calme. Les efforts d'ouverture en direction des partis politiques et de la société civile n'ont pas débouché sur des réformes significatives et le seul parti d'opposition représenté à l'Assemblée nationale a vu sa faible représentation diminuer encore aux élections législatives de 2012. Le pouvoir étant concentré entre les mains du chef de l'État, son départ éventuel de la scène politique et l'instabilité qui pourrait en résulter constituent les principaux risques. Les relations avec la République démocratique du Congo voisine sont stabilisées mais l'évolution de la situation politique dans ce pays est suivie avec attention à Brazzaville compte tenu de ses implications locales éventuelles. En outre, les tensions entre le Congo et l'Angola se sont renforcées en octobre 2013 à la suite d'une brève incursion de soldats angolais sur le territoire congolais.

EN PARTENARIAT AVEC



OPÉRATEUR DE LA SEMAINE

Buzzichelli Maroc multiplie les chantiers

● À l'occasion de la mission d'affaires «Action Lumière» menée par Maroc Export et la Fédération nationale de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables (FENELEC), retour sur Buzzichelli Maroc qui opère depuis plusieurs années sur le marché continental.



Acteur majeur de la construction industrielle, Buzzichelli Maroc a fini par asseoir sa présence dans les marchés subsahariens. L'enseigne opère aujourd'hui dans plusieurs économies du continent et dispose de représentations dans quatre d'entre elles, à savoir en Libye, au Sénégal, en Mauritanie au Cameroun. C'est justement dans ce dernier pays que la société marocaine a décroché l'un de ses plus gros contrats, enregistrés ces deux dernières

années, sur le continent. Il s'agit en effet de la réalisation, clé en main, d'une centrale de cogénération de 15 MW dans la raffinerie de Limbe au nord-ouest de Douala. Buzzichelli Maroc n'est pas seule sur le coup. Le projet, qui devait être livré au second semestre de l'année écoulée, a été réalisé en groupement avec une société française, ICE (Ingénierie construction et énergie). Dans le détail, le marché portait sur l'étude, la fourniture, le montage et la mise en service de la centrale

pour un montant de près de 500 MDH. Pour ce qui est de l'exécution du marché, Buzzichelli Maroc et sa filiale Buzzichelli International, basée à Paris, ont assuré l'ensemble des achats liés aux travaux sur le site, tandis que l'étude et le montage électrique ont été confiés à Elcor, une autre filiale du groupe. Quant à la gestion des engins et de la base vie, celles-ci ont été assurées par une autre filiale spécialisée sur ce segment, Buzzichelli Logistics & Services.

600 MDH au Niger

Le secteur de l'énergie a toujours été un des terrains d'intervention favoris du groupe. Le groupe serait également un candidat très sérieux au projet d'extension de la centrale électrique Bel-Air de Dakar, au Sénégal. En juillet 2013, c'est au Niger que l'enseigne a décroché un autre de ses plus gros marchés dans le continent. Cette fois-ci, c'est le secteur des mines qui est visé. Montant du deal: pas moins de 600 MDH. En Mauritanie, c'est pour l'extension de la centrale électrique diesel de la Société nationale industrielle et minière (SNIM) que la société marocaine a été sollicitée. Buzzichelli Maroc devrait en effet se charger de la conception de 2 groupes de production d'électricité d'une capacité, chacun, de 10 MW. ●



Le groupe a des filiales en Libye, Mauritanie, Sénégal et Cameroun.

BIO EXPRESS



Mehdi Zouhir
PDG de Buzzichelli Maroc

Du haut de ses 45 ans, Mehdi Zouhir fait partie de cette nouvelle génération montante de dirigeants d'entreprises bien imprégnés par le contexte et la nécessité de s'ouvrir à d'autres horizons économiques, notamment africains. L'homme, à l'instar d'ailleurs de la plupart des membres de cette génération, est un produit de l'enseignement supérieur français. Après un baccalauréat obtenu au Lycée Lyautey en 1988, le jeune Marocain s'oriente vers un cycle d'ingénierie mécanique qu'il réussit à mener au niveau de l'INSA de Lyon. Il complètera cette formation par un second diplôme de troisième cycle, décroché, cette fois-ci, à l'École supérieure de commerce de Toulouse. Il y acquiert ses premiers réflexes de gestionnaire et fait ses premiers pas sur le chemin qui allait en faire, plus tard, le P-DG d'un des leaders du secteur de la construction métallique. Ses premières expériences professionnelles se feront dans son pays d'accueil. Tout juste après son second diplôme, Mehdi Zouhir mettra ses compétences au service d'un cabinet de conseil en marketing industriel pendant deux ans. Il fera ensuite un bref passage dans le monde de l'enseignement, à l'École supérieure de l'aéronautique (une année), avant de prendre la grande décision de retourner au bercail. Nous sommes en 1995. Mehdi rentre définitivement au Maroc et intègre tout de suite les affaires familiales. Il contribuera à l'expansion des activités de Buzzichelli Maroc, tout en gravissant les échelons au sein de l'entreprise. ●

BLS, une filiale support

Dans le cadre de la maîtrise de l'ensemble de ses activités, Buzzichelli Maroc dispose, depuis 2009 déjà, d'une filiale dédiée à «la gestion de l'ensemble des moyens et engins nécessaires aux chantiers : grues, nacelles, camions, installations de chantiers, etc.». Buzzichelli Logistics & Services, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, est installée à Mohammedia, dans l'une des principales bases travaux du groupe. «Compte tenu de notre parc d'engins et de la taille des chantiers actuels, il a été décidé de créer une entité qui a pour objectif l'amélioration de la disponibilité de nos engins tout en maîtrisant les coûts de maintenance», explique-t-on auprès du management du Buzzichelli Maroc.